SODECI s.a.

SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA COTE D'IVOIRE

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

Le Président du Conseil d'Administration

Abidjan, le 29 mai 2018

Nos réf. : AF/LC/tcm/03-18/HG-DGO

***Objet* : Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 20 juin 2018**

Madame, Monsieur,

Par application des articles 27 et suivants des statuts de la **"SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA COTE D'IVOIRE" (SODECI)** et selon décision prise par le Conseil d'Administration en sa séance du 30 mars 2018, nous avons l'honneur de venir par la présente lettre, vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **à l'Espace Events sis à Abidjan, Cocody 2 Plateaux, Boulevard Latrille**,

le mercredi 20 juin 2018 à 15H 30,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017. Quitus aux Administrateurs,
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Affectation et répartition du résultat,
- Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs,
- Renouvellement de mandat de deux Administrateurs et nomination de nouveaux Administrateurs,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les projets de résolutions soumis à cette Assemblée sont annexés à la présente. Tous les autres documents prévus par la loi seront déposés au Siège Social, 1, Avenue Christiani à Abidjan et à Paris, 39 boulevard Vauban 78280 Guyancourt et tenus à la disposition des actionnaires, quinze jours avant la réunion. Vous pourrez consulter les documents et en prendre copie à vos frais.

En cas d'empêchement de votre part, nous vous demandons de bien vouloir vous faire valablement représenter au moyen du pouvoir ci-inclus, que nous vous prions de signer comme indiqué et nous le retourner dès que possible, étant entendu que ce pouvoir ne serait utilisé que si vous n'étiez pas présent à l'ouverture de la séance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil d'Administration

SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CÔTE D'IVOIRE
SODECI
Le Président du Conseil d'Administration
01 BP 1843 ABIDJAN 01

AHOUNE Firmin